

Compte rendu réunion du mardi 18/09/2018 au 29 rue de la grande brière à 20 heures 30

Présents: Yvan Lelong, Daniel Amiaud, Cédric Delescluse, Patrick Chapira, Christian Rozé
Excusé : Guillaume Collet

Rappel AG : Jeudi 8 novembre salle Coubertin (réservée par Eic/Citya)

Préparation de l'AG :

Réunion préparatoire avec Citya (P.Stephant ex Eic) le 2/10 à 10h15

Résolutions :

Dernière tranche pour allée de Belle Ile

1 arbre très malade à abattre (derrière jardin Daniel Amiaud)

Entretien espaces verts ;

Suivi par Daniel et Cédric. Elargir passage pour entretien derrière CD 36 ? A suivre.

Réfection Allée de Belle Ile

Suivi par Patrick et Christian. Dernière tranche de 43 ml mise en résolution pour 9000 euros TTC.

Autres travaux à prévoir

Le bitume des parkings n'est pas très beau. Il date de 1986. Il faut sensibiliser les copropriétaires pour une action de réfection d'ici quelques années ? Environ 200 euros/m² !

Régularisation travaux

Monsieur Lévy 3 rue de Chateaubriand nous informe de son projet de véranda. Après discussion et validation du bureau, Christian envoie Lettre de régularisation à Monsieur Levy.

Monsieur Philippe 1 rue de Chateaubriand envisage de réaliser un SAS d'entrée sur rue. Attente éléments complémentaires.

Fête de la résidence

Bilan : réussite et de belles photos sur le site ! <http://asl.lemanet.free.fr>

Réseau câble, fibre, fils cuivre de la résidence

Travaux de fibrage effectués cet été.

Chaque pavillon est raccordé

- par 2 fils au réseau analogique téléphonique Orange lequel permet également la réception Internet, le téléphone via VoIP et la TV via la technologie ADSL. Néanmoins ce réseau filaire devrait être abandonné d'ici 2020 et donc le support de l'ADSL

- par câble coaxial au réseau Numericable/Sfr qui permet la réception Internet, le téléphone via CoIP et TV.

L'arrivée de la fibre optique bouleverse ce schéma. Pour ceux qui utilisent le réseau filaire Orange, la bascule vers la fibre de bout en bout est obligatoire et avec box payante. Pour ceux qui utilisent le coaxial, 2 possibilités : soit garder le coaxial en terminaison sachant que la fibre arrive au répartiteur coaxial de la résidence, soit demander la fibre de bout en bout. En effet le coaxial fournit la TV TNT gratuitement et sans box. La box sur coaxial fournit l'internet, le téléphone VoIP et des chaînes TV supplémentaires via une box payante.

En principe coaxial et fibre en terminal pavillon doivent donc coexister (comme indiqué sur le site CASQY). Néanmoins nous avons besoin d'en savoir plus (sur les offres, sur le devenir du coaxial, etc ...). Attendons propositions commerciales opérateurs vers la fin de l'année.

Incendie rue de Saint Malo dans résidence voisine

Du à une VMC qui a pris feu suite au blocage du moteur.

Rappel à tous : une VMC doit être entretenue (nettoyage des bouches d'extraction et conduit attenant, nettoyage du groupe au moins 1 fois par an, alerte si la VMC devient bruyante). La VMC doit être protégée efficacement par un fusible ou disjoncteur de 2A seulement.